

## DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES COMMUNE DE FORS

Compte rendu succinct\* des délibérations du conseil municipal du **09 mai 2006**

\* le compte rendu global des délibérations peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie

§ Séance du..... **09 mai 2006** **Nombre**  
**de membres en exercice : 13**

§ **Date de la convocation** ..... **21 avril 2006**

**Nombre de votants : 11**

§ **Date d'affichage** ..... **12 mai 2006**

**Nombre de procurations :**

*L'an deux mille six, le neuf mai à 20 h 30, le conseil municipal de cette commune dûment convoqué le vingt-et un avril 2006, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel BRAULT, Maire,*

**Présents :** BRAULT Michel, BARBOT James, BEAUMONT Philippe, POUGNARD Dominique, BOUCHAUD Guy, BOUCHENY Patrick, DELGUTTE Stéphanie, Alain Fort, BASTIEN Claire, SABOURIN Hervé, TROUVÉ Yannick,

**Absents excusés :** GUIOCHON Rémy, TESSIER Raymond,  
Christine BAVEREL, secrétaire de mairie

**Secrétaire de séance :**

\*\*\*\*\*

### PLAN DE REFERENCE : réalisation de l'étude

Choix du bureau d'études URBA NOVA de La Crèche.

### Extension du réseau d'éclairage public par le SIEDS

**Installation de 35 nouvelles lampes** dans le bourg de Fors, au stade et aux lieux-dits : les Sanguinières, les Justices, Maurepas, Le Tartre, Le Chiron, Le Plan de la Cour, Le Nombreuil, Bel-Air, La Planche, Le Moulin pour une somme de **23.680,80 €**.

### Travaux de réparation du chemin de Gourcay

Réparation par le SIVOM de Prahecq (remblaiement des trous et goudronnage bicouche sur 1200 mètres de voirie) pour une somme de **6.378,04 € H.T.**

### Modification des statuts de la Communauté de Communes Plaine de Courance

L'approbation du projet de statuts de la Communauté des communes Plaine de Courance (nécessité pour les EPCI de définir « l'intérêt communautaire » des compétences qu'ils exercent. Cette définition constitue une clé de répartition (ligne de partage) entre les domaines d'intervention de la Communauté de communes et celui des communes membres) est soumis au conseil municipal. Celui-ci **approuve les statuts à 10 voix pour et 1 abstention.**

### Sécurité de la salle polyvalente pendant les travaux de réfection et d'agrandissement

La proposition de l'**APAVE Nord-Ouest** pour les deux missions (1<sup>ère</sup> mission : coordination SPS – 2<sup>ème</sup> mission : contrôle technique L + LE + LEI) est retenue pour un montant global de **5.186,00 € H.T.**

Zone d'activités des Grelettes : Le conseil municipal décide de réserver pour la commune une parcelle de 20 ares sur la zone.

### Enquête publique « les Jardins de la Plaine du Lac »

IL'association syndicale « *Les Jardins de la Plaine du Lac* » a sollicité la commune pour que la VRD et les plantations du lotissement soient transférées dans le domaine communal. **Le conseil municipal décide d'ouvrir une enquête publique.** Monsieur LAROCHE de Prahecq est désigné comme commissaire-enquêteur. Une publication sera faite dans la presse locale et un arrêté sera pris.

**L'enquête se déroulera du 29 mai au 13 juin inclus. Dans cet intervalle, trois permanences seront tenues par le commissaire-enquêteur : le 29 mai de 9 h à 12 h ; le 07 juin de 14 h à 17 h et le 13 juin de 14 h à 17 h.** La commune comme **les Forsitains pourront émettre des réserves ou des observations dans ce délai.**

**Transformation du SIVOM de Prahecq en « syndicat à la carte »**

**Approbation de la modification des statuts du SIVOM tels que présentés, à savoir la transformation en syndicat à la carte**, afin de permettre l'adhésion de nouvelles collectivités à tout ou partie des compétences.

**Modification des horaires d'un agent communal**

Modification de l'horaire hebdomadaire d'un agent communal qui passe à 28,49/35<sup>èmes</sup> à compter du 1<sup>er</sup> juin 2006.

**Ouverture d'un poste d'agent d'animation qualifié**, pour 17 heures hebdomadaires, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006

**Commission d'aménagement CEL**

Acquisition du matériel suivant : 5 panneaux d'affichage fermés pour les abribus, 2 tables d'extérieur munies de bancs, 3 petites poubelles d'extérieur, 2 parcs à vélos, 1 table de ping-pong en béton, **le tout pour une somme de 3457,52 € H.T.**